

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant(e) Scolarisation des enfants de moins de 3 ans E.M.PU Les Rotondes - Avignon	
Rattachement administratif : IEN Avignon 2	Texte de référence : circulaire MEN n°2012-201 du 18 décembre 2012, Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (art.37)
Quotité : temps complet	Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu
<p>La scolarisation des enfants de moins de trois ans est un levier d'action pour favoriser la réussite scolaire dès le plus jeune âge. Permettre aux élèves de moins de trois ans de s'acculturer progressivement à l'univers de l'école est un moyen de réduire les inégalités éducatives pour une meilleure réussite de tous les élèves.</p> <p>Pour un enfant de moins de trois ans, l'entrée à l'école maternelle constitue un moment décisif. C'est le début d'un parcours qui correspond fréquemment à une première expérience éducative en collectivité, créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels.</p> <p>L'accueil des enfants de deux à trois ans ne va pas de soi. Il implique une réflexion approfondie et nécessite l'élaboration d'un projet pédagogique et éducatif particulier qui fera de cet accueil une réussite.</p> <p>Il s'articule autour de 4 axes prioritaires à mettre en œuvre :</p> <p>Le devenir élève et le bien être à l'école, la construction du langage et les premières notions mathématiques, le développement des habiletés motrices et la coéducation.</p> <p>Il s'agit d'un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, la famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.</p> <p>Détail des missions :</p> <p>Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie, et pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillir l'enfant et ses parents afin de créer une relation de confiance avec l'enseignant et l'école : favoriser, dans le cadre d'un engagement réciproque, une fréquentation régulière de l'école avec la souplesse nécessaire ; ➤ Soutenir cet accueil par une préparation à la séparation avec la famille en lien avec les principaux éléments du développement de l'enfant ; ➤ Mettre en œuvre des démarches spécifiques aux enfants de moins de trois ans pour favoriser l'acquisition du langage oral, en accordant toute sa place au jeu et à la manipulation des objets ; ➤ Impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer à cet objectif en menant des actions de coéducation ; ➤ S'inscrire dans une équipe pédagogique et développer un partenariat avec la collectivité territoriale et les acteurs de la petite enfance : informer et communiquer avec les partenaires, favoriser une réflexion de l'équipe pédagogique sur le fonctionnement de l'école en lien avec le projet d'accueil et de scolarisation des moins de trois ans, mettre en place des actions passerelles. 	

Compétences attendues :

- Capacité à analyser sa pratique professionnelle et à l'ajuster aux besoins de chaque enfant ;
- Aptitude à travailler en équipe, à porter le projet spécifique de la classe, à initier et développer des partenariats (collectivité territoriale, service de petite enfance, personnels de santé, ...) pour garantir une cohérence éducative au service du parcours de l'élève ;
- Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager.
- Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute, aptitude à dialoguer régulièrement et de manière constructive avec les parents d'élèves pour leur permettre d'appréhender les enjeux de cette première école ;
- Volonté de s'engager dans une démarche innovante ;
- Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes ATSEM/PE/EJE le cas échéant) ;

Connaissances :

- Connaissance de l'école maternelle et de son évolution, de ses pratiques et de ses attentes ;
- Connaissance du développement du jeune enfant et de ses besoins spécifiques pour proposer une adaptation pédagogique en termes de langage, de jeux, de rythmes, d'espace, etc... ;

Modalités de candidature :

Envoyer par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et la lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr